

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OURASI POST »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA LOT 1050 ILOT 90E AKDO EXT SECTION IY
PARCELLE 658, Lot 1050, Ilot 90 e akdo ext

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OURASI POST »

Objet : Presse écrite ;
Presse radio et télévisée,
Presse en ligne,
Évènementiel,
Edition ,
Publicité,
Conseil en communication,
Diverses prestations de services,
Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA LOT 1050 ILOT 90E AKDO EXT SECTION IY
PARCELLE 658, Lot 1050, Ilot 90 e akdo ext

Dirigeant(s) M MOUSSA TRAORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04305 du 20/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53821/GTCA/RC/2023 du 20/07/2023

